Image not found or type unknown

Avocate abandonne le dossier

Par **Cillia**, le **07/01/2014** à **15:26**

bonjour,

j'ai un soucis avec une avocate de Caluire à priori peu scrupuleuse qui nous a dépouillé de 600€ pour frais de dossier et écriture d'un seul et unique courrier (bourré de fautes d'orthographe, y compris sur notre nom de famille).
Après une discussion téléphonique très légèrement houleuse ou je me suis permise de lui faire remarquer que notre nom de famille figurait sur le chèque qu'elle a encaissé, elle nous a envoyé un courrier pour signaler qu'elle abandonnait purement notre dossier.

Sommes nous en droit de réclamer un quelconque remboursement des frais de dossier?

En réalité cette avocate s'est contenté d'envoyer un courrier en notre nom et c'est tout, elle ne nous a même jamais tenus informés des suites.

merci par avance

Par **Legalacte**, le **07/01/2014** à **16:19**

Bonjour,

Pour tous les litiges avec un avocats, vous devez écrire au Bâtonnier dont dépend cette avocate, c'est lui qui pourra trancher le différend et dire si les honoraires sont excessifs.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés